

COVID-19

QUOI FAIRE SI MON ENFANT ÂGÉ DE 6 MOIS À 5 ANS A DES SYMPTÔMES?

La liste des symptômes et les consignes à suivre en cas de symptômes s'appliquent peu importe le statut vaccinal.

MON ENFANT A UN DES SYMPTÔMES SUIVANTS :

- Fièvre $\geq 38,5$ °C (rectal)
- Toux récente ou aggravation d'une toux chronique
- Perte d'odorat soudaine (sans congestion nasale) avec ou sans perte du goût
- Essoufflement
- Difficulté à respirer
- Mal de gorge
- Mal de tête
- Fatigue intense
- Douleurs musculaires (non liées à un effort physique)
- Perte d'appétit importante
- Maux de ventre
- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée



Si les symptômes débutent à la maison

J'avise la garderie ou l'école et je garde mon enfant à la maison.



Si les symptômes débutent à la garderie ou à l'école

La garderie ou l'école communique avec moi afin que j'aie chercher mon enfant pour un **retour à la maison immédiat.**



APRÈS 24 HEURES À LA MAISON :

SI MON ENFANT N'A PLUS DE SYMPTÔMES



Il peut retourner à l'école ou à la garderie.

SI MON ENFANT A ENCORE AU MOINS UN SYMPTÔME



Je remplis l'**outil d'autoévaluation en ligne en cliquant ici.** Je suis les consignes données ou j'appelle le 1 877 644-4545.



Si mon enfant doit passer un test de dépistage, les autres enfants fréquentant un milieu de garde ou le préscolaire qui habitent sous le même toit doivent rester à la maison en attendant le résultat du test.



S'il reçoit un résultat de test négatif¹, que ses symptômes ont diminué et qu'il présente un bon état général, mon enfant peut **reprendre ses activités**².



S'il reçoit un résultat de test positif, il doit **s'isoler pendant 10 jours**. **Les membres de la maisonnée** doivent également s'isoler à la maison pendant 10 jours, sauf s'ils sont protégés³. La santé publique donnera les consignes à suivre au moment de l'enquête.



JE REFUSE LE DÉPISTAGE?

Si mon enfant doit être dépisté pour la COVID-19, mais que **je ne veux pas le faire tester**, je dois le garder en **isolement à la maison pendant une période minimale de 10 jours** à partir du début de ses symptômes.



Dans cette situation, **les membres de la maisonnée non protégés doivent aussi s'isoler pendant 10 jours** et doivent effectuer une autosurveillance de leurs symptômes pendant 14 jours.



¹Si indiqué lors de l'autoévaluation en ligne.

²Sauf s'il est en isolement parce qu'il a été en contact avec une personne positive à la COVID-19.

³Le terme PROTÉGÉ fait référence à une personne qui : a reçu 2 doses de vaccin (exposition ≥ 7 jours après la 2^e dose) OU a eu un épisode de COVID-19 confirmé depuis ≤ 6 mois (vaccinée ou non) OU a eu un épisode de COVID-19 confirmé depuis > 6 mois ET suivi par 1 dose de vaccin (exposition ≥ 7 jours après la 1^e dose)

